



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer

Le Fonds Vert accélère la transition écologique dans les territoires : découvrez les premiers lauréats en région Nouvelle-Aquitaine



Avril 2023



L'urgence du dérèglement climatique et les menaces sur notre biodiversité rendent indispensable une planification écologique ambitieuse, dans tous les domaines, qui nous permette d'atteindre les objectifs que notre pays s'est fixés : la restauration de la biodiversité d'ici 2030 et la neutralité carbone d'ici 2050.

Ces ambitions demandent la mobilisation de toutes et tous, dans tous les territoires.

C'est pourquoi, avec le Fonds vert, nous avons voulu doter notre pays d'un dispositif pour soutenir les projets des collectivités et des élus locaux, en faveur de la transition écologique.

Inédit par son montant de deux milliards d'euros, il l'est aussi par sa méthode, territorialisée, où tout part des initiatives et des idées des collectivités.

Depuis la rénovation de l'éclairage public à celles d'une mairie ou d'une école en passant par la renaturation de friche : le Fonds vert soutient des projets concrets, portés par les élus locaux, adaptés aux besoins et aux particularités de leur territoire.

Grâce à ces projets, notre empreinte environnementale est réduite, la qualité de vie de nos concitoyens améliorée, et nos collectivités peuvent réaliser des économies.

Je tiens à saluer la qualité et la variété des très nombreux dossiers de candidature reçus, venus de toute la France, qui témoignent d'une ambition écologique profondément ancrée dans nos territoires.

Les dérèglements environnementaux imposent des réponses concrètes, rapides, tangibles, au-delà des clivages. C'est ce que nous demandent nos compatriotes. C'est ce que le Fonds vert permet.

Alors que la planification écologique se déploie, nous devons continuer à accélérer et amplifier notre action. Et avec les collectivités, c'est ensemble que nous relèverons le défi face à nous ! »

Élisabeth Borne,
Première ministre



En Outre-mer, en métropole, partout en France, nous faisons face aux conséquences du dérèglement climatique. Les épisodes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, le recul du trait de côte, ou encore la baisse de la biodiversité, nécessitent que nous accélérions notre transition écologique, dans tous les territoires.

Lutter efficacement contre le réchauffement climatique implique d'atténuer partout notre empreinte écologique, pour en limiter la progression. Mais cela suppose aussi de s'adapter, déjà, au mieux, à ses effets inévitables, pour assurer la protection et la résilience de notre société, de ses infrastructures et des populations.

Le Fonds vert, annoncé par la Première ministre en août dernier, est un outil décisif pour y parvenir, avec son montant inédit de deux milliards d'euros, et son mode de fonctionnement novateur. Deux mois après l'ouverture des formulaires, les résultats sont impressionnants.

Car si le réchauffement climatique est une réalité pour tous, chaque territoire y est confronté de manière unique.

C'est pourquoi nous avons fait le choix d'une attribution différenciée, où tout part des initiatives portées par les élus locaux, qui se sont emparés de longue date des enjeux de transition écologique. Au plus près des réalités du terrain et des besoins de nos concitoyens, ils sont les fers de lance de notre lutte commune contre le réchauffement climatique, comme en témoigne le nombre et l'ambition des projets qui ont été reçus. Je tiens à les remercier de leur engagement exemplaire, au service de tous les Français. L'Etat se doit d'être présent à leurs côtés, et nous ne cesserons de les accompagner tout au long de la mise en œuvre de leurs projets.»

Christophe Béchu,
*ministre de la Transition écologique et
de la Cohésion des territoires*

Les chiffres clés* Nouvelle-Aquitaine



748

Le nombre
de dossiers déposés

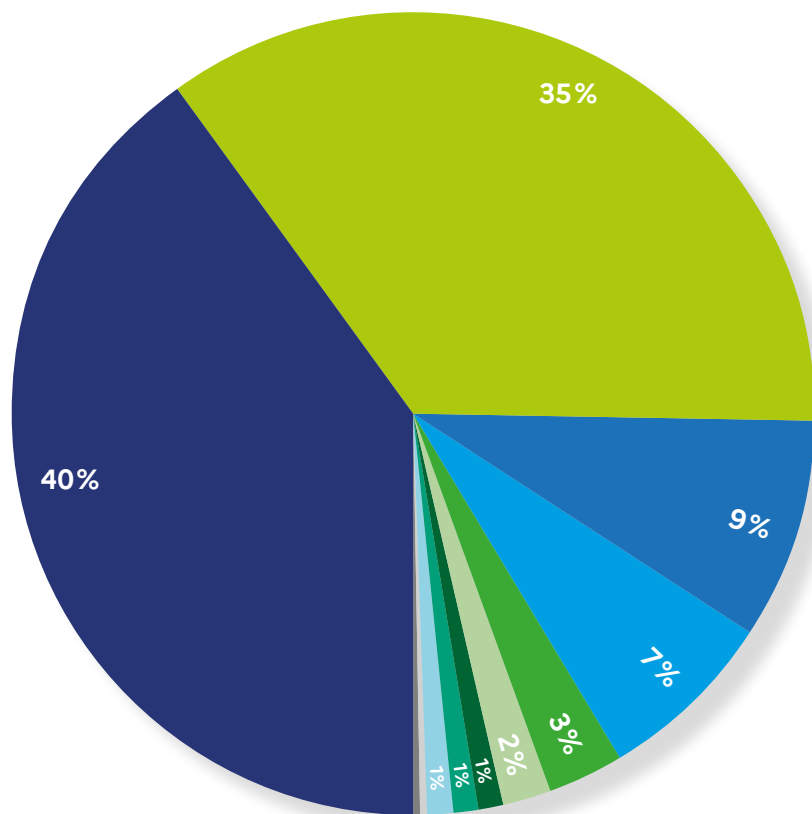


147 M€

Le montant de l'aide
demandée



Répartition des dossiers par mesure



- Rénovation bâtiment (40%)
- Éclairage public (35%)
- Renaturation (9%)
- Friche - Recyclage foncier (7%)
- Biodiversité (3%)
- Prévention des risques incendie (2%)
- Inondations (1%)
- Covoiturage (1%)
- Collecte des bio déchets (1%)
- Adaptation des territoires littoraux (2 dossiers)
- Zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) (1 dossier)
- Appui aux collectivités de montagne (1 dossier)

* Chiffres arrêtés au 27 mars 2023



PROJET PHARE

Nouvelle-Aquitaine

Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux



Le projet

Construit en 2003 par la Ville de Tulle puis transféré à Tulle agglo en 2017, le centre aqua fut le 1^{er} équipement aquarécréatif du département. Après une concertation des usagers puis une étude architecturale appuyée d'un audit énergétique, des dysfonctionnements ont été identifiés : une conception à l'origine de courants d'air et de déplacements d'air récurrents, d'importantes déperditions d'énergies, des écarts de température (contractuelles et réelles), une (sur) consommation des fluides...

Structurellement coûteuse et énergivore, la piscine publique est pourtant un équipement indispensable, particulièrement pour les territoires ruraux. Sa rénovation est une action phare de Tulle agglo. Elle permet de prouver

le rôle moteur des collectivités publiques en matière d'ambition écologique sur des équipements structurants : récupération des eaux usées, production photovoltaïque, chaudière bois, éclairage LED, récupération des chaleurs sur le process...

Ce projet doit ainsi permettre une baisse significative des consommations d'eau et des fluides : ajustement en temps réel en fonction de la fréquentation, meilleur confort des usagers, mises aux normes réglementaires pour les bâtiments de plus de 1 000 m².

Début du projet : 2023

Fin des travaux en plusieurs phases : 2025.



Équipement indispensable au territoire de Tulle agglo depuis 20 ans, le centre aqua avait besoin de travaux de rénovation énergétique. Economies d'énergie et réduction de l'empreinte environnementale au travers d'une mise aux normes techniques et fonctionnelles sont les objectifs du projet déposé au titre du Fonds vert. Ce projet apportera ainsi plus de confort à l'ensemble des usagers de la communauté de communes. »



Michel BREUILH,
président de Tulle agglo

| Région | Département | Mesure du Fonds vert | Porteur de projet | Projet | Montant Fonds vert |
|--------------------|---------------------------|---|--|---|--------------------|
| Nouvelle-Aquitaine | 16 - Charente | Recyclage foncier | Commune d'Aigre | Projet d'habitat inclusif en centre-bourg déposé par SOLIHA | 195 000 € |
| Nouvelle-Aquitaine | 16 - Charente | Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux | Communauté de communes 4B Sud-Charente | Rénovation de deux écoles maternelles | 442 500 € |
| Nouvelle-Aquitaine | 17 - Charente-Maritime | Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux | Commune de Pons | Rénovation énergétique du groupe scolaire | 378 000 € |
| Nouvelle-Aquitaine | 17 - Charente-Maritime | Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public | Commune de Chatelaillon | Rénovation accélérée du parc d'éclairage public de la commune | 166 800 € |
| Nouvelle-Aquitaine | 19 - Corrèze | Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux | Communauté d'agglomération de Tulle | Projet de rénovation énergétique du centre aquatique | 1 000 000 € |
| Nouvelle-Aquitaine | 33 - Gironde | Renforcement tri à la source/valorisation biodéchets | Syndicat de l'Entre-deux-Mers-Ouest pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SEMOCTOM) | Amélioration de la gestion des déchets : gestion de proximité et collecte sélective | 746 660 € |
| Nouvelle-Aquitaine | 87 - Haute-Vienne | Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux | Commune de Panazol | Rénovation énergétique du Gymnase Bernard Delage | 640 000 € |
| Nouvelle-Aquitaine | 40 - Landes | Recyclage foncier | Commune de Saint-Sever | Réhabilitation d'une ancienne friche industrielle | 1 189 656 € |
| Nouvelle-Aquitaine | 47 - Lot-et-Garonne | Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux | Commune de Prayssas | Rénovation énergétique de l'école primaire de Prayssas | 350 000 € |
| Nouvelle-Aquitaine | 47 - Lot-et-Garonne | Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public | Commune de Duras | Remplacement de l'éclairage public de la ville par des systèmes LED | 64 054 € |
| Nouvelle-Aquitaine | 64 - Pyrénées Atlantiques | Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux | Commune de Buros | Rénovation de l'école | 153 375 € |
| Nouvelle-Aquitaine | 86 - Vienne | Renaturation des villes et des villages | Commune de Poitiers | Renaturation du cours d'eau de la Boivre | 368 000 € |



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*